

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 17

Séance du 17 avril 2000

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 10 + 1 pouvoir

MM. LOGEL, HAAS, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. NEUHARD, MEYER-KUHN, GOETZ, ISEL.

Absents : M. WEISBECKER (excusé) avait donné pouvoir à M. LOGEL.
MM. WINLING, -excusé-, BABILON, RUSTENHOLZ, WITTMER,
ATZENHOFFER, PREVOT.

DEL. N° 25 / 1999-2000

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE STAGE

Le Président informe le Bureau que Mlle Sophie BASSI, étudiante en maîtrise de droit a sollicité la Communauté de Communes pour y effectuer un stage de trois mois.

Ce stage portera sur un travail d'analyse comparative des différentes possibilités de gestion du pôle des générations futures (régie, délégation de service public, fermage, groupement d'intérêt public, etc...) ainsi que sur la rédaction ou la validation de diverses conventions.

Le Président propose au Bureau de verser une indemnité de 350 F par semaine de présence à la stagiaire Mlle BASSI et de prendre en charge les frais de déplacement et de repas engagés durant son stage.

Le Bureau, après en avoir délibéré décide à l'unanimité moins 1 voix contre

- de verser une indemnité d'un montant de 350 F -par semaine de présence à la Communauté de Communes- à Mlle Sophie BASSI ;

- de prendre en charge les frais de déplacement et de repas engagés par Mlle Sophie BASSI durant son stage.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 16 mai 2000

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

